

# **TABLE DES MATIÈRES**

1. IN	INTRODUCTION		
1.1	Accès au système CITSS	1	
2. GI	ESTION DU PROFIL D'UTILISATEUR	3	
2.1	Page d'accueil de l'utilisateur	4	
2.2	Profil d'utilisateur		
2.3	Mise à jour du profil d'utilisateur	8	
2.4	Mot de passe et identifiant d'utilisateur	15	
	4.1 Identifiant d'utilisateur		
2.4	4.2 Modification du mot de passe	15	
2.4	4.3 Mot de passe oublié	16	
3. SO	OUTIEN AUX UTILISATEURS DU SYSTÈME CITSS	19	

## **TABLE DES FIGURES**

Figure 1 : Page d'ouverture de session	3
Figure 2 : Page d'accueil de l'utilisateur	5
Figure 3 : Profil d'utilisateur	7
Figure 4 : Modification des renseignements de l'utilisateur	9
Figure 5 : Modification du profil d'utilisateur (erreur)	12
Figure 6 : Modification du profil d'utilisateur sans approbation	13
Figure 7: Modification du profil d'utilisateur avec approbation requise	14
Figure 8 : Modifier le mot de passe	16
Figure 9 : Page d'ouverture de session	17
Figure 10 : Réinitialisation du mot de passe oublié	18
Figure 11 : Répondre à la question de sécurité	18
Figure 12 : Modifier le mot de passe	19

## LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

**AOC** Agent d'observation de comptes

**Émetteur** Toute personne ou municipalité visée par les articles 2 ou 2.1 du

Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de

droits d'émission de gaz à effet de serre

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements

climatiques

**Participant** Participant personne physique et participant personne morale

**RC** Représentant de comptes

**RCP** Représentant de comptes principal (personne-ressource)

**Règlement** Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de

droits d'émission de gaz à effet de serre

**SPEDE** Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz

à effet de serre

Système Compliance Instrument Tracking System Service (Système de suivi

**CITSS** des droits d'émission)

**WCI, inc.** Western Climate Initiative, inc.

## 1. Introduction

Le Guide d'utilisation du système CITSS a été élaboré pour soutenir les utilisateurs du système de suivi des droits d'émission CITSS (*Compliance Instrument Tracking System Service* – Système CITSS) qui doivent effectuer différentes actions en vertu du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE) du gouvernement du Québec.

Le système CITSS comprend plusieurs fonctionnalités : permettre la création et la mise en circulation des droits d'émission, enregistrer la propriété de droits d'émission et les renseignements relatifs aux comptes, effectuer et enregistrer les transferts de droits d'émission et faciliter la vérification de la conformité.

Le Guide d'utilisation du système CITSS est organisé en volumes élaborés spécialement en fonction des types d'activités que les utilisateurs pourront avoir à accomplir dans le système. Sept volumes ont été élaborés :

Volume 1 Inscription de l'utilisateur

Volume 2 Gestion du profil d'utilisateur

Volume 3 Ouverture de comptes

Volume 4 Gestion de comptes

Volume 5 Réalisation de transferts de droits d'émission

Volume 6 Gestion de la conformité

Volume 7 Inscription aux ventes du gouvernement

Des volumes supplémentaires et des versions mises à jour de ceux-ci seront publiés au besoin.

# 1.1 Accès au système CITSS

On peut accéder au système CITSS au https://www.wci-citss.org.

La page d'accueil du système CITSS constitue le point d'entrée qui permet d'exécuter n'importe quelle action dans le système. Pour avoir accès au profil d'utilisateur, à la fonctionnalité d'ouverture de comptes et aux comptes associés à l'utilisateur, ce dernier, s'il possède déjà un identifiant d'utilisateur valide, doit cliquer sur « Ouvrir une session » dans le menu de gauche et saisir ses données d'accès personnelles (identifiant d'utilisateur et mot de passe). Pour obtenir un identifiant d'utilisateur, se référer au volume 1 du Guide d'utilisation du système CITSS.

### Lignes directrices générales

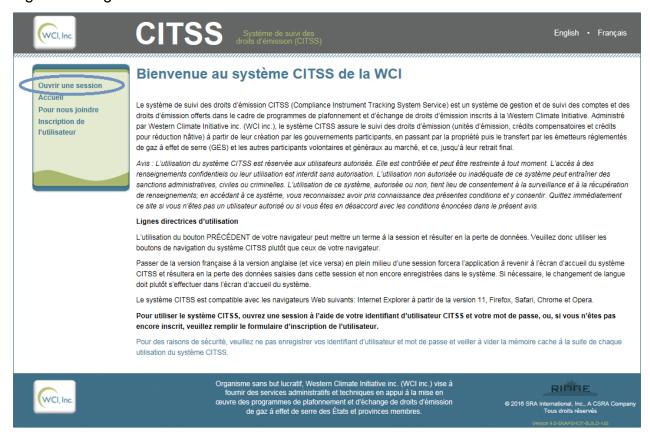
- Le système CITSS est compatible avec les principaux navigateurs Internet, mais certaines fonctions présentent de légères différences d'un navigateur à l'autre. La liste des navigateurs compatibles est présentée à la page d'accueil du système CITSS.
- Par mesure de sécurité, il est recommandé d'effacer l'historique du navigateur si plusieurs personnes utilisent l'ordinateur sur lequel un profil a été créé ou sur lequel un utilisateur navigue dans le système CITSS. Il est également recommandé de vider la mémoire cache à la suite de chaque utilisation du système.
- Le système CITSS est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 (sauf durant l'entretien périodique).

# 2. Gestion du profil d'utilisateur

Lorsque le registraire du SPEDE a accepté une demande d'inscription, un courriel confirmant l'acceptation de la demande est envoyé au nouvel utilisateur qui peut alors ouvrir une session dans le système CITSS. Dès lors, il est possible de mettre à jour le profil d'utilisateur, de demander l'ouverture d'un ou plusieurs comptes ou encore de demander d'être ajouté en tant que représentant de comptes d'une entité déjà inscrite.

- ÉTAPE 1 Accéder au système CITSS au https://www.wci-citss.org.
- ÉTAPE 2 Cliquer sur « Ouvrir une session » dans le menu de gauche (Figure 1).
- **ÉTAPE 3** Entrer l'identifiant d'utilisateur et le mot de passe pour avoir accès au profil d'utilisateur et aux comptes qui y sont associés.

Figure 1 : Page d'ouverture de session



## 2.1 Page d'accueil de l'utilisateur

Lors de l'ouverture d'une session dans le système CITSS, l'écran « Bienvenue au système CITSS de la WCI » apparaît. Il s'agit de la page d'accueil de l'utilisateur. L'identifiant d'utilisateur est inscrit en haut à droite de l'écran (encerclé en bleu dans la Figure 2 ci-dessous). Pour revenir à cet écran à partir d'autres pages, cliquer sur « Accueil » dans le menu de gauche.

La page d'accueil de l'utilisateur présente les éléments suivants dans les encadrés au centre de la page :

- Encadré « Rappels »: Tous les rappels concernant la conformité au RSPEDE. Cet encadré est décrit dans le volume 6 du Guide d'utilisation du système CITSS.
- Encadré « Mes comptes » : Tous les comptes auxquels un utilisateur est associé en tant que RCP, RC ou AOC. Pour les émetteurs, il existe deux types de comptes : le compte général et le compte de conformité. Le volume 3 du guide aborde cet encadré.
- Encadré « Demandes d'ouverture de comptes » : Toute demande d'ouverture de comptes en cours ou en attente de traitement. Cet encadré est décrit dans le volume 3 du Guide d'utilisation du système CITSS.
- Encadré « Transferts en attente » : Toutes les demandes de transfert de droits d'émission qui sont en attente de traitement. Cet encadré est décrit dans le volume 5 du Guide d'utilisation du système CITSS.

English • Français • CONNECTÉ SOUS LE N M : qcmariet WCI, Inc Dernière session ouverte: 2018-03-19 13:41:59 HAE Bienvenue au système CITSS de la WCI Accueil Rappels Pour nous joindre Mon profil utilisateur Échéance Туре 2018-03-30 00:00:00 HAE Émissions sous déclarées - Sanction - Non remis Page des notifications Ouverture d'un compte général Rapports Mes comptes Glossaire Dénomination Numéro de compte Gouvernement participant Tremblay et associés Général QC1004-1006 Québec Actif Tremblay et Visualiser Tremblay et QC1004-1007 Québec Tremblay et associés Actif Visualiser De conformité 2 enregistrements Demandes d'ouverture de comptes Dénomination Gouvernement participant Type d'entité Statut de l'entité Participant - Personne physique Marie Tremblay 1 enregistrement Transferts en attente Numéro d'identification du transfert Nom du compte du cédant Nom du compte du cessionnaire Type de compte du cessionnaire Statut Mis à jour 2018-03-19 114722 Tremblay et associés Inc. (QC2417-2885) Général Laval Corp. (QC993-993) Général Proposé 1 enregistrement Organisme sans but lucratif, Western Climate Initiative inc. (WCI inc.) vise à fournir des services administratifs et techniques en appui à la mise en œuvre des programmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre des États et provinces membres. WCI, Inc. © 2016 SRA International, Inc., A CSRA Co Tous droits réservés

Figure 2 : Page d'accueil de l'utilisateur

**Note :** Les encadrés peuvent être vides ou non visibles dépendamment des actions qui ont été réalisées dans le système CITSS (ex. : si aucun rappel n'est en vigueur, si aucune demande d'ouverture de comptes n'est en cours ou si aucun transfert n'est en cours).

Le menu de navigation de gauche permet d'accéder aux options suivantes :

- « Fermer la session » permet de fermer la session de travail active;
- « Accueil » permet de retourner à la page d'accueil;
- « Pour nous joindre » permet d'afficher les coordonnées du service de soutien aux utilisateurs du système CITSS;

- « Mon profil utilisateur » mène aux renseignements du profil de l'utilisateur;
- « Ouverture d'un compte général » permet de faire une demande d'ouverture de comptes;
- « Rapports » permet d'accéder à la section qui contient les rapports sur les soldes et les transferts, sur les événements (ventes du gouvernement) et sur la conformité au RSPEDE:
- « Glossaire » présente aux utilisateurs anglophones une série de termes qui diffèrent entre les règlements en vigueur des gouvernements participants.

### 2.2 Profil d'utilisateur

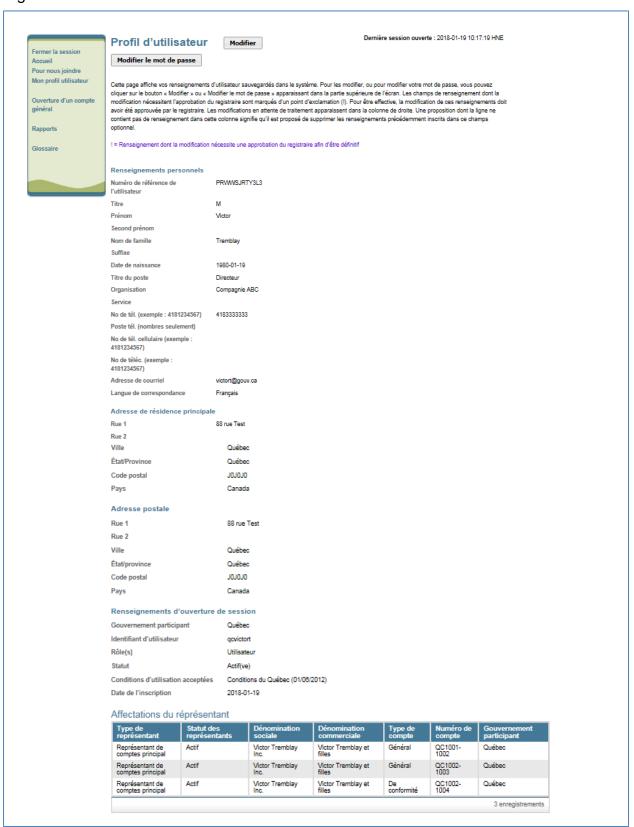
L'écran « Mon profil d'utilisateur » (Figure 3) affiche l'ensemble des renseignements personnels de l'utilisateur. Cliquer sur « Mon profil utilisateur » dans le menu de gauche pour avoir accès au profil d'utilisateur.

Le premier champ sous « Renseignements personnels » est le numéro de référence à douze caractères attribué au moment de l'inscription. Ce numéro peut être communiqué à d'autres utilisateurs afin d'être désigné en tant que représentant de comptes ou agent d'observation de comptes d'un émetteur ou d'un participant. Le numéro de référence de l'utilisateur ne permet pas à un autre utilisateur d'avoir accès aux renseignements personnels du titulaire.

Dans la section « Renseignements d'ouverture de session », le mot de passe ainsi que les questions de sécurité et leurs réponses ne sont pas affichés; ils sont connus de l'utilisateur seul. Les champs indiquent le gouvernement participant, l'identifiant d'utilisateur, le rôle dans le système CITSS (« Utilisateur »), le statut d'accès (« Actif »), les conditions d'utilisation acceptées (« Conditions du Québec ») et la date de la demande d'inscription.

La section « Affectations du représentant » au bas de la page présente tous les rôles de RCP, de RC et d'AOC que l'utilisateur occupe pour les comptes des émetteurs ou des participants qu'il représente.

Figure 3: Profil d'utilisateur



## 2.3 Mise à jour du profil d'utilisateur

Si l'un des renseignements fournis au moment de l'inscription a changé, l'utilisateur doit en informer le registraire du SPEDE et, s'il y a lieu, faire approuver les modifications. S'il est désigné à titre de représentant de comptes, l'utilisateur du système CITSS doit communiquer les renseignements à jour dans les trente jours suivant le changement, comme l'exige le Règlement. Les modifications peuvent être soumises par voie électronique dans la page présentée à la Figure 4. Cette page est accessible en cliquant sur l'onglet « Mon profil utilisateur » dans le menu de navigation de gauche, puis sur le bouton « Modifier » situé dans le haut de la page.

Les modifications entrées dans les champs marqués d'un point d'exclamation ne prendront pas effet avant d'être approuvées par le registraire du SPEDE. Les autres champs peuvent être modifiés immédiatement, sans approbation par le registraire. Selon la nature et la raison des changements, la modification des renseignements qui ont été préalablement vérifiés lors de l'inscription initiale peut nécessiter que de nouveaux documents soient soumis.

Le Tableau 1, qui suit, indique les modifications qui nécessitent une approbation par le registraire du SPEDE et dans quelles circonstances de nouveaux documents doivent être produits ou mis à jour. Le Tableau 2 présente les champs du profil d'utilisateur qui ne peuvent être modifiés ou mis à jour.

Après analyse, les modifications demandées seront approuvées ou refusées. Tant que les modifications ne seront pas approuvées par le registraire, les renseignements initiaux seront utilisés pour toutes les interventions dans le système CITSS, et toutes les communications seront envoyées à l'adresse de courriel originale. Si, pour quelque raison que ce soit, l'adresse de courriel originale a été désactivée et que, par conséquent, il n'est plus possible de recevoir les messages du système, on peut communiquer avec le service de soutien aux utilisateurs du système CITSS.



#### Sécurité : Identifiant d'utilisateur

L'identifiant d'utilisateur est une donnée confidentielle qui ne doit pas être communiquée à une autre personne, qu'elle soit ou non inscrite dans le système CITSS. Toute personne qui souhaite accéder au système CITSS doit présenter une demande d'inscription pour obtenir son propre identifiant d'utilisateur.



#### Courriel

L'utilisateur recevra une confirmation par courriel des modifications apportées à son profil qui ne nécessitent pas l'approbation du registraire, ou un accusé de réception des modifications et des mises à jour du profil qui exigent l'approbation du registraire.

Figure 4 : Modification des renseignements de l'utilisateur

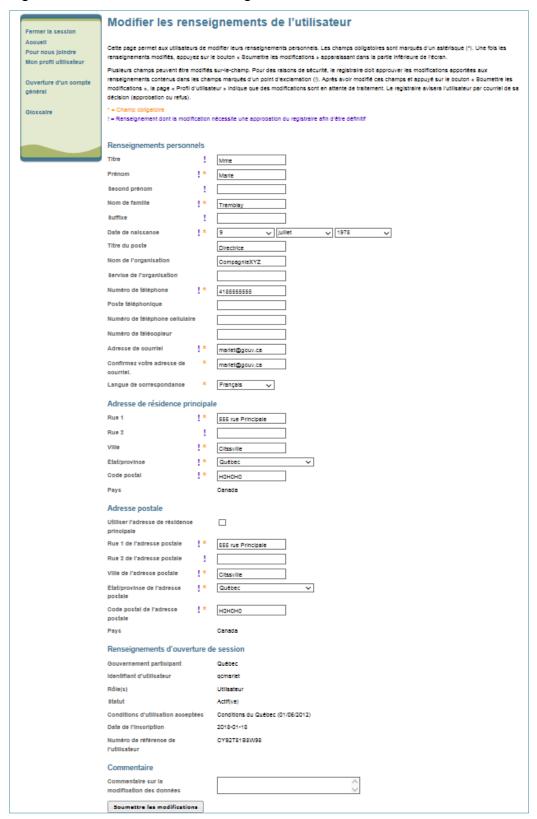


Tableau 1 : Champs du profil d'utilisateur qui peuvent être modifiés ou mis à jour

Champ	Champ requis	Approbation requise	Document additionnel requis			
Renseignements personnels						
Titre Suffixe	Non	Oui	Aucun s'il s'agit d'une correction et si les documents de vérification d'identité montrent cette correction. S'il s'agit d'un			
Prénom Nom	Oui	Oui	changement de nom, de nouveaux documents de vérification attestés doivent être fournis.			
Second prénom	Non	Oui				
Date de naissance	Oui	Oui	Aucun changement permis, à l'exception d'une correction. Dans ce cas, les documents de vérification d'identité doivent montrer cette correction.			
Numéro de téléphone	Oui	Oui	Le registraire effectuera une vérification avant d'approuver le changement.			
Langue de correspondance	Oui	Non	Aucune documentation nécessaire.			
Titre du poste Organisation Service Poste téléphonique Numéro de télécopieur	Non	Non	Aucune documentation nécessaire. S'il y a changement d'employeur, de nouveaux documents pourraient être exigés dans le cadre d'un changement de RC, de RCP ou d'AOC.			
Numéro de téléphone cellulaire	Non	Non	Aucune documentation nécessaire.			
Adresse de courriel	Oui	Oui	Aucune documentation nécessaire. Après une vérification de l'adresse, le changement sera approuvé par le registraire.			
Adresse de résidenc	e principa	le				
Adresse de résidence principale	Oui	Oui	Aucune documentation nécessaire. Après une vérification de l'adresse, le changement sera approuvé par le registraire.			
Adresse postale	Adresse postale					
Adresse postale	Oui	Oui	Aucune documentation nécessaire.			
Mot de passe						
Nouveau mot de passe	Oui	Non	Aucune documentation nécessaire.			

Tableau 2 : Champs du profil d'utilisateur qui ne peuvent être modifiés ou mis à jour

Renseignement	Commentaires
Gouvernement	Sélectionné lors de l'inscription initiale. Ne peut être modifié.
participant	
Identifiant d'utilisateur	Un identifiant d'utilisateur est l'identifiant unique d'un utilisateur
	et il ne peut être changé.
Rôle (dans le système	Assigné par le registraire du SPEDE. Ne peut être changé.
CITSS)	
Statut	Assigné et géré par le registraire ou automatiquement par le
	système CITSS. Ne peut être changé.
Conditions d'utilisation	Indique l'acceptation par l'utilisateur des conditions d'utilisation;
acceptées	ces conditions sont associées au gouvernement participant et
	ne peuvent être modifiées.
Date de l'inscription	Enregistrement de la date de soumission en ligne de la
	demande d'inscription initiale. Ne peut être changée.
Numéro de référence	Le numéro de référence de l'utilisateur à douze caractères est
de l'utilisateur	un identifiant unique de l'utilisateur produit automatiquement
	par le système CITSS. Il ne peut être changé.

- ÉTAPE 1 Cliquer sur le bouton « Modifier » situé sous le titre « Profil d'utilisateur ». L'écran « Modifier les renseignements de l'utilisateur » apparaît.
- ÉTAPE 2 Déplacer le curseur dans le champ à modifier et inscrire les nouvelles données. Plusieurs modifications peuvent être apportées à la fois.
- ÉTAPE 3 Indiquer dans le champ « Commentaire sur la modification des données » le motif du changement. Cette étape est facultative, mais elle permet de garder une trace des modifications apportées au profil.
- ÉTAPE 4 Cliquer sur le bouton « Soumettre les modifications ».
- Vérifier le profil d'utilisateur mis à jour. Deux indications confirment que les modifications proposées ont été apportées. En haut de l'écran, le message « Transmission réussie de la mise à jour de l'utilisateur » s'affiche si les modifications ont été soumises avec succès. À droite de l'écran, le statut et la date de la dernière mise à jour sont indiqués.

Un message d'erreur s'affiche si un format erroné est inscrit pour modifier un champ ou si l'information d'un champ obligatoire est retirée.

Dans l'exemple ci-dessous (Figure 5), l'utilisateur a effacé le nom de famille, mais a omis d'en entrer un nouveau. Un message d'erreur l'informe que le champ du nom de famille est obligatoire. Par conséquent, la modification n'a pas été soumise.

CITSS English • Français • CONNECTÉ SOUS LE NOM : gcmariet Modifier les renseignements de l'utilisateur Accueil Pour nous joindre Nom de famille obligatoire. Mon profil utilisateur Cette page permet aux utilisateurs de modifier leurs renseignements personnels. Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque (\*). Une fois les renseignements modifiés, appuvez sur le bouton « Soumettre les modifications » apparaissant dans la partie inférieure de l'écran. Ouverture d'un compte Plusieurs champs peuvent être modifiés sur-le-champ. Pour des raisons de sécurité, le registraire doit approuver les modifications apportées aux général renseignements contenus dans les champs marqués d'un point d'exclamation (!). Après avoir modifié ces champs et appuyé sur le bouton « Soumettre les modifications », la page « Profil d'utilisateur » indique que des modifications sont en attente de traitement. Le registraire avisera l'utilisateur par courriel de sa Glossaire décision (approbation ou refus). ! = Renseignement dont la modification nécessite une approbation du registraire afin d'être définitif Renseignements personnels Prénom Mary Second prépa Nom de famille **∨** 1978 Date de naissance Titre du poste Directrice Nom de l'organisation CompagnieXYZ Service de l'organisation Numéro de téléphone 4185555555 Poste téléphonique Numéro de téléphone cellulaire Numéro de télécopieur Adresse de courriel mariet@gouv.ca Confirmez votre adresse de mariet@gouv.ca courriel.

Figure 5 : Modification du profil d'utilisateur (erreur)

Si les renseignements à modifier ne nécessitent pas l'approbation du registraire du SPEDE (se référer au Tableau 1), les changements prendront effet immédiatement. Le statut de la modification sera alors « Autorisé » (voir la Figure 6).

Si les renseignements à modifier nécessitent l'approbation du registraire du SPEDE, les changements ne prendront pas effet immétiatement. Le statut de la modification sera alors « En attente » (Figure 7). La plupart des renseignements obligatoires dans le système CITSS ont été comparés avec ceux des documents papier au moment de l'inscription. Par conséquent, certaines modifications proposées dans les champs obligatoires exigent l'envoi de documents étayant les modifications demandées. Le registraire du SPEDE communiquera avec l'utilisateur afin de demander les documents requis au besoin.

Langue de correspondance

Figure 6: Modification du profil d'utilisateur sans approbation

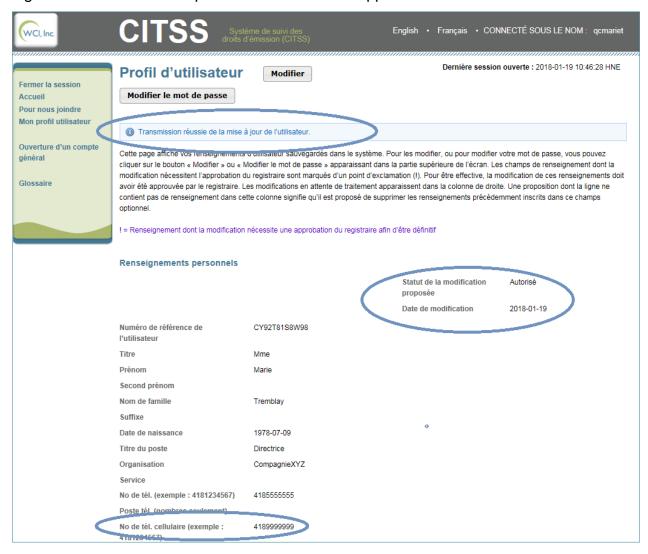
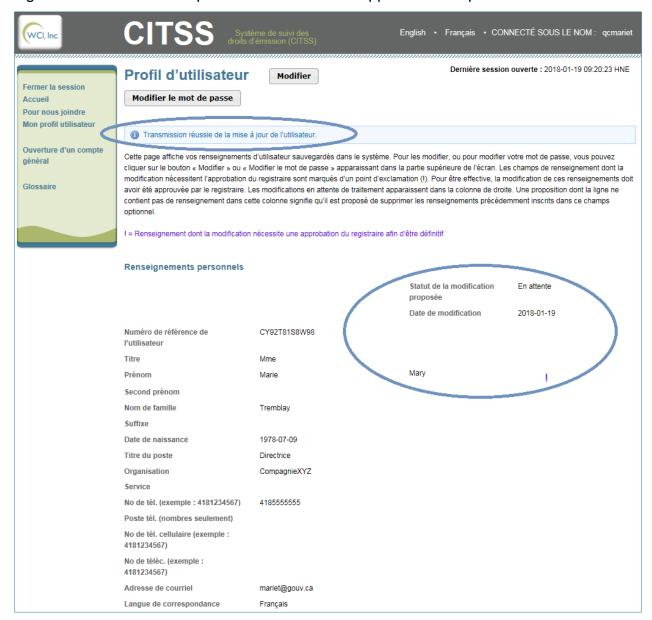


Figure 7: Modification du profil d'utilisateur avec approbation requise





#### Courriel

L'utilisateur du système CITSS recevra par courriel une confirmation de la transmission des modifications à son profil. Même si ces modifications n'exigent pas d'approbation, l'envoi d'un courriel permet de vérifier que les modifications ont bien été volontairement effectuées par l'utilisateur.

Si les modifications nécessitent l'approbation du registraire du SPEDE, ce dernier, après analyse, approuvera ou refusera les modifications des renseignements de l'utilisateur et en informera l'utilisateur par courriel.

## 2.4 Mot de passe et identifiant d'utilisateur

Les utilisateurs du système CITSS ont besoin d'un identifiant d'utilisateur et d'un mot de passe pour ouvrir une session. Le mot de passe est connu de l'utilisateur seul et lui seul peut le modifier.

### 2.4.1 Identifiant d'utilisateur

Il est impossible de modifier l'identifiant de l'utilisateur dans le système CITSS. Les identifiants d'utilisateur refusés ou désactivés ne peuvent plus servir. Si une demande d'inscription a été refusée ou si un compte a été désactivé, il n'est pas possible de s'inscrire de nouveau au moyen du même identifiant d'utilisateur. L'identifiant d'utilisateur est imprimé sur le formulaire d'inscription de l'utilisateur généré par le système CITSS. Il est recommandé que chaque utilisateur garde une copie de ce formulaire en lieu sûr. Si l'identifiant ne peut être retrouvé, l'utilisateur peut communiquer avec le service de soutien aux utilisateurs du système CITSS.

## 2.4.2 Modification du mot de passe

Le mot de passe d'un utilisateur n'est connu que par l'utilisateur du système CITSS luimême. Le personnel du registraire et du service de soutien aux utilisateurs du système CITSS n'ont pas accès aux mots de passe des utilisateurs et ne peuvent donc pas les leur transmettre. Par mesure de sécurité, il est recommandé de changer régulièrement le mot de passe. Les utilisateurs peuvent modifier leur mot de passe en suivant les étapes décrites ci-dessous (Figure 8).

- ÉTAPE 1 Dans la page d'accueil du profil d'utilisateur, cliquer sur « Mon profil utilisateur » pour accéder à la page « Profil d'utilisateur ».
- ÉTAPE 2 Dans la page « Profil d'utilisateur », cliquer sur le bouton « Modifier le mot de passe » situé en dessous du titre.
- ÉTAPE 3 Dans la page « Modifier le mot de passe », inscrire le mot de passe actuel.
- ÉTAPE 4 Inscrire un nouveau mot de passe.
- ÉTAPE 5 Inscrire une deuxième fois le nouveau mot de passe dans le champ « Confirmation du mot de passe ».
- ÉTAPE 6 Cliquer sur le bouton « Soumettre».

Figure 8 : Modifier le mot de passe





#### Courriel

L'utilisateur du système CITSS recevra par courriel une confirmation de la transmission des modifications à son profil. Même si ces modifications n'exigent pas d'approbation, l'envoi d'un courriel permet de vérifier qu'elles ont bien été volontairement effectuées par l'utilisateur.

## 2.4.3 Mot de passe oublié

Lorsqu'un utilisateur oublie son mot de passe, un mot de passe temporaire peut lui être attribué afin de lui donner accès au système CITSS et de lui permettre de créer un nouveau mot de passe.

- ÉTAPE 1 Cliquer sur « Mot de passe oublié ? » dans la page d'ouverture de session du système CITSS (Figure 9). La page reproduite à la Figure 10 s'affiche alors.
- ÉTAPE 2 Inscrire l'identifiant d'utilisateur et l'adresse de courriel indiquée lors de l'inscription et répondre au test visuel présenté. Le mot de passe temporaire ne sera envoyé qu'à cette adresse de courriel. Si l'adresse de courriel n'est plus active ou, en cas d'oubli, pour connaître l'adresse de courriel inscrite lors de l'inscription, on peut communiquer avec le service de soutien aux utilisateurs du système CITSS. Lorsque les renseignements demandés ont été inscrits correctement, la page reproduite à la Figure 11 s'affiche.
- ÉTAPE 3 L'une des questions de sécurité choisies lors de l'inscription est présentée. Inscrire la réponse indiquée lors de l'inscription. Les réponses sont sensibles à la casse.

Si la réponse n'est pas celle inscrite lors de l'inscription, une autre question s'affiche. Si les réponses aux trois questions sont erronées, l'accès au système de cet utilisateur est désactivé. Communiquer alors avec le service de soutien aux utilisateurs du système CITSS. Lorsque l'accès d'un utilisateur est désactivé en raison de l'échec des tentatives de connexion, l'utilisateur en est informé par courriel. Si ce courriel est reçu mais que l'utilisateur n'est pas à l'origine des tentatives de connexion, communiquer immédiatement avec le service de soutien aux utilisateurs du système CITSS.

Si la réponse à la question de sécurité est exacte, un mot de passe temporaire est envoyé à l'adresse de courriel indiquée. Ce mot de passe est valide jusqu'à minuit le jour de la demande de réinitialisation. Durant cette période, ouvrir une session dans le système CITSS à l'aide du mot de passe temporaire reçu par courriel. Le système CITSS exige alors de choisir un nouveau mot de passe et de le confirmer (Figure 12). L'utilisateur recevra également un courriel après avoir modifié son mot de passe. Si ce courriel est reçu mais que l'utilisateur n'est pas à l'origine de la réinitialisation du mot de passe, communiquer immédiatement avec le service de soutien aux utilisateurs du système CITSS.

Figure 9 : Page d'ouverture de session



Figure 10 : Réinitialisation du mot de passe oublié



Figure 11 : Répondre à la question de sécurité

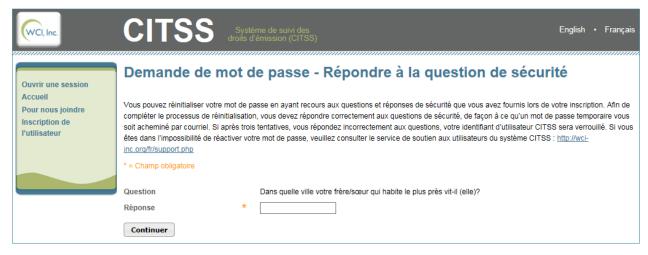
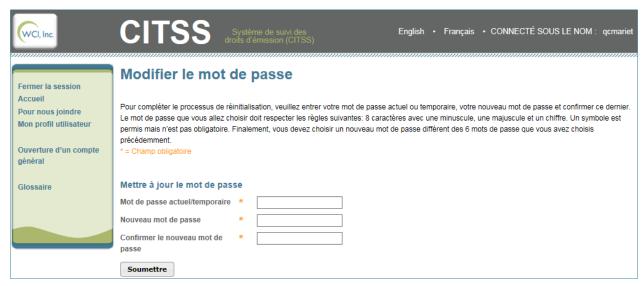


Figure 12 : Modifier le mot de passe



# 3. Soutien aux utilisateurs du système CITSS

Pour les questions relatives au système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE) ou pour obtenir de l'aide au sujet du système CITSS ou de la gestion du profil de l'utilisateur, il est possible de consulter la section du marché du carbone sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/carbone/MAJ-CITSS.htm

On peut aussi communiquer avec le service de soutien aux utilisateurs du système CITSS en appelant au 418 521-3868, poste 7074 ou au numéro sans frais 1 800 561-1616, poste 7074. On peut aussi envoyer un courriel à l'adresse suivante : registraireqc-spede@environnement.gouv.qc.ca.